Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 01/07/2024 - 5580 - 2004 B 00099 - 423 733 310 - ABALIS TRADUCTION CREA PICTURES ABALIS DOMICILIATION

SAS ABALIS

4 RUE AUGUSTIN BERNARD MOUCHO

45000 ORLEANS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	35 497,66	32 576,66	2 921,00	2 752,00
	Fonds commercial (1)	235 422,18		235 422,18	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	404 353,60	280 745,86	123 607,74	135 161,18
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	13 547,16		13 547,16	11 390,32
	TOTAL (II)	688 835,60	313 322,52	375 513,08	149 318,50
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	37 219,63		37 219,63	308 364,28
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	923 180,17	1 062,25	922 117,92	634 459,96
	Autres créances	184 252,47		184 252,47	150 020,80
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	747 097,26		747 097,26	564 027,56
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	8 436,04		8 436,04	5 191,56
	TOTAL (III)	1 900 185,57	1 062,25	1 899 123,32	1 662 064,16
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 589 021,17	314 384,77	2 274 636,40	1 811 382,66

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an 1 274,70

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000,00	100 000,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	887,11	
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000,00	5 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	468 852,30	393 533,63
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	314 769,37	180 318,67
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	894 508,78	678 852,30
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	313 676,59	194 578,49
	Emprunts et dettes financières divers (3)	33 950,00	100 000,00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 245,63	4 644,05
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	548 790,88	647 619,23
	Dettes fiscales et sociales	422 923,55	177 810,24
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	46 540,97	7 878,35
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 380 127,62	1 132 530,36
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 274 636,40	1 811 382,66

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	314 769,37	180 318,67
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 133 403,56	998 914,62
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 304,18	
(3)	Dont emprunts participatifs		

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 630 509,94	377 970,81	3 008 480,75	2 375 715,86
	Montant net du chiffre d'affaires	2 630 509,94	377 970,81	3 008 480,75	2 375 715,86
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			2 000,00	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2 678,04	41 427,95
	Autres produits			767,13	1,05
	Total des produits d'exploitation (1)			3 013 925,92	2 417 144,86
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 025 434,79	1 803 388,01
	Impôts, taxes et versements assimilés			22 688,82	19 138,40
	Salaires et traitements			361 523,95	205 678,35
	Charges sociales du personnel			100 985,10	62 482,86
	Cotisations personnelles de l'exploitant			24 223,78	
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			47 057,52	47 465,50
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			1 062,25	
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			3 022,12	14 297,84
	Total des charges d'exploitation (2)			2 585 998,33	2 152 450,96
	RESULTAT D'EXPLOITATION			427 927,59	264 693,90

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	427 927,59	264 693,90
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	12 864,37	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 473,34	144,92
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	14 337,71	144,92
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	17 534,06	2 736,95
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	17 534,06	2 736,95
	RESULTAT FINANCIER	(3 196,35)	(2 592,03)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	424 731,24	262 101,87
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	24 503,91	
	Sur opérations en capital	27 482,00	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	51 985,91	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	17 783,75	11 036,20
	Sur opérations en capital	29 106,03	3 843,00
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	46 889,78	14 879,20
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 096,13	(14 879,20)
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	115 058,00	66 904,00
	TOTAL DES PRODUITS	3 080 249,54	2 417 289,78
	TOTAL DES CHARGES	2 765 480,17	2 236 971,11
	RESULTAT DE L'EXERCICE	314 769,37	180 318,67

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Faits caractéristiques

Fusion

La société ABALIS a absorbé la société ID2M dont le capital était détenu à 100 % par la société absorbante. Cette fusion a été actée le 30 octobre 2023 avec un effet rétroactif au 1er janvier 2023 du point de vue comptable et fiscal.

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) homologué par arrêté du 26 décembre 2016 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 274 636** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 080 250** euros et un total **charges** de **2 765 480** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **314 769** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers :3 à 5 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits et charges exceptionnels

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Règles et Méthodes Comptables

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	28 569,66		242 350,18			270 919,84
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 569,66		242 350,18			270 919,84
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	191 865,81		32 640,57			224 506,38
	Matériel de transport	95 960,00		2 693,55			98 653,55
	Matériel de bureau, mobilier	56 681,88		24 511,79			81 193,67
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	344 507,69		59 845,91			404 353,60
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			28 877,30		28 877,30	
	Autres titres immobilisés	15,00					15,00
	Prêts et autres immobilisations financières	11 390,32		4 885,57		2 728,73	13 547,16
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 405,32		33 762,87		31 606,03	13 562,16
	TOTAL	384 482,67		335 958,96		31 606,03	688 835,60

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	31 369,66	1 207,00		32 576,66
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 369,66	1 207,00		32 576,66
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	145 144,04	18 153,26		163 297,30
	Matériel de transport	26 634,89	19 860,00		46 494,89
	Matériel de bureau, mobilier	63 116,41	7 837,26		70 953,67
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	234 895,34	45 850,52		280 745,86
	TOTAL	266 265,00	47 057,52		313 322,52

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles				
	Sur immobilisations corporelles				
	Sur immobilisations des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations titres de participation				
	Sur immobilisations autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		1 062,25		1 062,25
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		1 062,25		1 062,25
	TOTAL GENERAL		1 062,25		1 062,25

Dont dotations et reprises - d'exploitation	1 062,25		
Dont dotations et reprises - financières			
Dont dotations et reprises - exceptionnelles			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	13 547,16		13 547,16
	Clients douteux ou litigieux	1 274,70		1 274,70
	Autres créances clients	921 905,47	921 905,47	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 900,00	8 900,00	
	Impôts sur les bénéfices	2 704,00	2 704,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	84 056,50	84 056,50	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	88 591,97	88 591,97	
	Charges constatées d'avances	8 436,04	8 436,04	
	TOTAL DES CREANCES	1 129 415,84	1 114 593,98	14 821,86

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 304,18	1 304,18		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	312 372,41	79 893,98	192 981,56	39 496,87
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	548 790,88	548 790,88		
	Personnel et comptes rattachés	17 912,57	17 912,57		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 811,73	21 811,73		
	Impôts sur les bénéfices	48 154,00	48 154,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	228 034,96	228 034,96		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 010,29	7 010,29		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	133 950,00	133 950,00		
	Autres dettes	46 540,97	46 540,97		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 365 881,99	1 133 403,56	192 981,56	39 496,87

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 173 090,00
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 66 921,04
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		63 486
Autres créances clients		32 304
Clients - factures à établir	32 304	
Autres créances		31 182
Urssaf - remboursement tns	8 532	
Produits à recevoir	22 650	

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		68 900
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 955
Intérêts courus	651	
Intérêts sur frais	1 304	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		37 453
Fourn. fres non parvenues	37 453	
Dettes fiscales et sociales		29 423
Dettes prov. congés payés	17 592	
Charges sur congés à payer	5 962	
Adesatt abalis à payer	50	
Etat - tvs à payer	3 795	
Etat-cvae à payer	1 559	
Taxe apprentissage	279	
Formation continue	185	
Autres dettes		69
Divers - charges à payer	69	

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		8 436	8 436
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			8 436

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2023
Total des produits exceptionnels		51 985,91
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		24 503,91
Autres produits except. de ges	162,00	
Produits des exercices antérie	24 341,91	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		27 482,00
Prod cessions actifs - immo fi	27 482,00	
Total des charges exceptionnelles		46 889,78
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		17 783,75
Charges exception. s/opérat.ge	1 050,00	
Pénalités amendes	180,00	
Charges sur exercices antérieu	16 553,75	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		29 106,03
Vnc actifs cédés - immo financ	29 106,03	
Résultat exceptionnel		5 096,13

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES
DOCUMENTS COMPTABLES
MANDAT

La société ou la personne morale désignée ci-après :

Dénomination : ABALIS TRADUCTION CREA PICTURES ABALIS DOMICILIATION

Siège social : 4 rue Auguste Bernard Mouchot, 45000 ORLEANS

Numéro SIREN : 423 733 310

Représentée :

Par son représentant légal (qualité et identité), Monsieur Philippe VION, Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

Déclare donner mandat à **ORCOM CENTRE**
2 Avenue de Paris
45056 ORLÉANS CÉDEX 1
N° SIREN 403 314 438

Pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 et L.232-23 du code de commerce auprès du Greffe du Tribunal de commerce de mon ressort.

Le 28 juin 2024
Signature :

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

ABALIS TRADUCTION CREA PICTURES ABALIS DOMICILIATION
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 4 Rue Augustin Bernard Mouchot, 45000 ORLEANS
RCS ORLEANS 423 733 310

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 314 769,37 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	314 769,37 euros
A titre de dividendes Soit 50,00 euros par action	100 000,00 euros
Le solde	214 769,37 euros

A porter en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 683 621,67 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Philippe VION

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.